

Dessin / atelier

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : **Bloc 2 Master Approfondi** (Master 120 crédits)

Option : Dessin

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 450 h

Crédit : 15

Pondération : 15

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignants : Benoît Félix, benoit.felix@esavl.be,

Nicolas Kozakis, nicolas.kozakis@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

■ En vue de l'obtention du diplôme de fin de cycle de Master Approfondi (Master 120 crédits), l'étudiant devra être à même de conduire avec engagement et autonomie, son propre programme de recherches, de réflexions et de réalisations dans le domaine du dessin. Il utilisera les moyens d'expression qu'il aura privilégiés dans le langage formel qu'il se sera constitué pour exprimer sa réalité personnelle et traduire son rapport au monde, à la société et aux héritages culturels, ce, avec le souci et l'exigence d'un artiste à part entière.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le contenu du cours dépend des choix personnels de l'étudiant.
- Conception documentée d'un projet écrit (note d'intention).
- Réalisation du projet et du dispositif de présentation.
- Défense et argumentation du travail réalisé devant le jury de fin d'année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Encourager l'autonomie et la capacité à construire son programme autour d'un projet.
- Pratiquer le dialogue et le suivi individuel et personnalisé.
- Nourrir l'enseignement par des références aux pratiques artistiques actuelles, ainsi qu'à celles d'autres époques ou d'autres cultures.
- Entretenir le développement d'une relation critique à leurs œuvres et aux œuvres en général par les étudiants au sein de l'atelier.
- Accompagner la mise en œuvre du projet écrit précisant le domaine de la recherche et les moyens exploités.
- Susciter discussions et débats collectifs en invitant ponctuellement des conférenciers extérieurs, participation aux workshops organisés par les professeurs.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative du travail de l'étudiant durant toute l'année (3 évaluations, constituant la cote professeur).
- Évaluation *Workshop* : 5 crédits - *Transdisciplinarité* : 10 crédits - *Travail de fin d'études* : 16 crédits
- Évaluation en fin de cycle de la présentation de l'ensemble du travail réalisé en dessin (cette évaluation constituant la cote de l'année). L'étudiant est présent pour défendre son travail devant un jury externe.

Critères d'évaluation

- le parcours de l'étudiant, son sens de la recherche et son engagement dans le processus de travail, le respect des rendez-vous et dates d'évaluations ;

- la pertinence de la démarche et du travail proposé, tant au niveau de la réalisation formelle (qualités plastiques, présentation) que de la position singulière, critique et réflexive développée ;
- la connaissance des pratiques professionnelles de présentation et de conservation des œuvres, ainsi que des dispositifs de mise en situation dans l'espace publique ;
- l'intérêt porté aux différents domaines de la création contemporaine ;
- la capacité à aiguiser son regard critique et son intelligence artistique ;
- la capacité à argumenter et à défendre son travail en faisant référence aux sources et nouvelles connaissances (expositions, lectures, films, etc.).

PRÉ-REQUIS

Réussite de l'Unité d'Enseignement (UE) : *Dessin / atelier*
Bloc 1 Master Approfondi.

CO-REQUIS

Aucun.